



Édito

Bourghelloises, Bourghellois,

Nous pensions que la crise sanitaire allait se tarir et nous laisser revenir à la vie d'avant, celle d'avant mars 2020. Nous vivons effectivement avec moins de contraintes, mais la pandémie n'est malheureusement pas terminée et chaque jour, nous apprenons qu'une connaissance est touchée. Ceci nous montre qu'il est nécessaire de conserver certains gestes barrières.

Mais cette pandémie est reléguée au second rang par les médias avec l'offensive russe en Ukraine. Le retour de la guerre en Europe, dont on voit des images quotidiennement, monopolise les conversations et « écrase » l'actualité. Elle a déjà des impacts directs énormes, sur notre quotidien, avec un litre de carburant qui dépasse les 1,80 €, et la menace d'une explosion des prix. Et tout cela, à cause de la volonté d'un seul homme, ce qui ravive des souvenirs tragiques et nous démontre que la stabilité politique mondiale tient à peu de choses. « Le devoir de mémoire » mis en exergue par M. Tellier, président de l'UNC/AFN de Bachy Bourghelles, depuis un an, prend encore plus de sens dans ce contexte.

De nombreux élans d'entraide ont pris naissance dès le début du conflit, qu'ils soient privés ou publics. Je tiens à remercier les Bourghelloises pour les dons lors de notre appel d'aide aux réfugiés : ce sont 2 camionnettes remplies qui ont été acheminées vers le transporteur. De même, je remercie les familles Bourghelloises qui se sont proposées pour accueillir des Ukrainiens en attendant leur possible retour dans leur pays. Un enfant a ainsi pu être scolarisé en maternelle à l'école des Valettes.

Côté actualités bourghelloises, je remercie les habitants impactés par les travaux dans les rues Joffre, Albert 1^{er} et 8 mai, pour leur patience, ainsi que l'entreprise TPRN pour la qualité du travail, la prise en compte des modifications quotidiennes et pour sa tenue du planning. Ces aménagements donnent un coup de neuf aux quartiers, mais surtout permettent une amélioration sensible de la sécurité piétonne. Nous continuerons, dans un futur proche, par la rénovation de la seconde partie de la rue Albert 1^{er}.

En parallèle, un chantier Noréade, permettant de rénover les canalisations de l'assainissement et d'adduction d'eau va engendrer des contraintes de circulation rues Doumer et Foch de juin à novembre. Nous avons négocié avec l'entreprise afin de minimiser l'impact de ces contraintes pour les véhicules. Nous informerons les riverains en fonction de l'avancement des travaux.

Quant aux animations, la vie festive reprend, grâce notamment à nos associations qui vont vous proposer de nombreux rendez-vous et ainsi relancer notre vie sociale fortement ébranlée.

J'espère vous y retrouver nombreux, ce qui montrera également votre attachement au dynamisme de notre village.

Votre Maire, Franck Sarre

Agenda

La ronde des géants



Échos

Inauguration de la stèle



Vie pratique

Le PLPDMA c'est quoi ?



Carnet

Bienvenue aux deux nouveaux nés



Installation du conseil des jeunes

Le samedi 26 mars dernier, le nouveau conseil des jeunes (CdJ) s'est réuni salle du conseil à la mairie de Bourghelles pour son installation.



Chaque candidat au poste de maire du CdJ, Louane, Salomé et Lukas, nous a dévoilé son programme pour le village. A l'issue du vote, c'est **Salomé Vandemoëre** qui a été élue maire du Conseil des Jeunes de Bourghelles.



Salomé
VANDEMOËRE



Lukas DE CLARENS



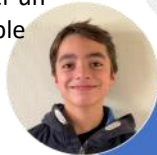
Juliette MARGOLLÉ



Alcide
ROBACZEWSKI



Louane ROUCOU



Ernest
ROBACZEWSKI



Florine SERGENT



Mathilde SZWAJ
Membre honoraire



Quelques projets évoqués par les jeunes:

- embellir le village et le rendre encore plus propre,
- construction d'une salle de sport,
- reconstruire l'observatoire à Chico Mendes,
- faire une chasse au trésor historique dans le village,
- construire un pump track,
- fabriquer des bacs style « jardins partagés »,
- mettre un mouton à Chico Mendès pour entretenir le terrain,
- organiser des soirées intergénérationnelles et pour les personnes handicapées,
- jumeler Bourghelles avec une autre ville de France...

Comme vous pouvez le constater, les idées ne manquent pas !

Nous avons donc décidé de nous mettre au travail rapidement et il a été voté, lors de la rencontre du 12 mars dernier, que le projet des jardins partagés serait mis en place au printemps. Des bacs vont donc voir le jour sur le site du jardin refuge LPO, puis dans d'autres endroits du village.

Principe de ces bacs : Organiser un jardin potager et de plantes aromatiques pour favoriser la biodiversité et l'échange d'idées, d'astuces entre jardiniers débutants ou confirmés, afin que chacun puisse profiter des légumes et plantes.

Évidemment, l'entretien se fera en commun entre tous les jardiniers bénévoles (Jeunes du CdJ et bourghellois(e)s) et une obligation de « **Je prends/ J'entretiens/Je remplace** » sera de mise pour que tout le monde puisse profiter de cet espace.

A très bientôt

Salomé, Lukas, Juliette, Alcide, Ernest, Louane, Florine, Mathilde,

et l'équipe encadrante : Céline, Isabelle, Christelle, Philippe, Catherine et Lionel.



RESULTATS COMPTABLES 2021 et BUDGET 2022

L'exercice comptable 2021 fait ressortir des dépenses de fonctionnement à hauteur de 705 751 € pour des recettes qui s'élèvent à 1 012 925 € soit un résultat excédentaire de fonctionnement de 307 174 €. Concernant l'investissement, les dépenses se sont élevées à 517 437 € pour un montant de recettes établi à 940 122 €, soit un excédent d'investissement constaté de 422 684 €. L'excédent global s'élève à 729 858 €.

Les restes à réaliser au titre des investissements 2021 se décomposent en : 521 109 € de dépenses engagées non mandatées au 31 décembre 2021 et 56 006 € de recettes complémentaires à recevoir (elles correspondent aux subventions sur des travaux à percevoir).

Le budget 2022 a été voté à l'unanimité sur les bases suivantes :

- une affectation des résultats cumulés des exercices antérieurs dont un excédent d'investissement cumulé de 791 980 € et un excédent de fonctionnement cumulé de 313 026 €. Ces sommes seront reprises en recettes pour l'investissement 2022

- **le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de la taxe foncière et de la taxe du foncier non bâti considérant que la situation budgétaire ne le nécessitait pas.**

- le budget prévisionnel de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 964 574 € dont un virement pour l'investissement de 238 599 €.

- le budget prévisionnel d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 1 561 596 €.

Animation "Découverte des oiseaux"

Une trentaine de participants, dont 14 enfants, se sont retrouvés sur l'espace Chico Mendès de la commune, **samedi 5 mars**, pour participer aux activités ludiques et instructives préparées par Nathalie Deffrenne, de l'association *Nord Nature Chico Mendès*.



Des informations et des conseils aussi, pour apprendre à reconnaître les oiseaux de nos jardins, leur chant, ...**et surtout à préserver leur habitat afin d'enrayer le déclin entamé depuis 30 ans !**

Quelques conseils en ce sens :

- *Préserver les haies et éviter de les tailler et d'élaguer ses arbres au printemps, et ce, jusqu'au 31 juillet.*
- *Arrêter le nourrissage mais penser au coupelles d'eau.*
- *Installer des nichoirs, même pour les moineaux qui ne trouvent plus de cavités sur nos maisons trop lisses...*

Balade nocturne

Des familles bourghelloises (plus de cent personnes !) se sont réunies, **vendredi 18 mars**, sur la place du village, d'où partait la balade nocturne organisée par la municipalité.



Place des Récreuils, François Deboudt a accueilli les participants en musique, avec son accordéon.

Franck Sarre, le maire, a ensuite entraîné les volontaires dans une danse folklorique au son de la flûte de M. Deboudt.

La marche s'est poursuivie dans la campagne sous le ciel étoilé, jusqu'à l'espace Chico Mendès.

Tout le monde s'est réuni autour du braseiro et les plus petits se sont installés pour écouter « *Une histoire sombre, très sombre* ». Chacun a ensuite été invité à identifier des cris d'animaux des bois.

Un « buffet » champêtre (petite restauration, soupes et vin chaud préparés et offerts par la municipalité et les bénévoles ...suivi de chamallows grillés) a terminé la soirée.

Bourghelles Propre : nettoyage de printemps !

Dimanche 20 mars, vous avez été nombreux à répondre à l'appel afin de nettoyer le village pour cette 5^{ème} édition des Hauts-de-France propres.

Merci pour leur participation aux chasseurs qui sillonnent la plaine, aux bourghellois et aux représentants du conseil municipal des jeunes qui se sont répartis le ramassage dans les rues du village et les fossés le long des routes.

Merci également aux enfants de l'école des Valettes qui ont nettoyé les abords de l'école et de la place, encadrés par leurs professeurs.

Une opération qui initie dès le plus jeune âge à la citoyenneté et la propreté.

Bien qu'une légère baisse ait été constatée en ce qui concerne le volume total, ce sont quand même près de **200 kg de choses qui n'avaient rien à faire dans la nature** qui ont été ramassés!



Collecte Solidarité Ukraine : un énorme élan de générosité !

Vous avez été très nombreux à vous mobiliser pour venir en aide au peuple ukrainien.

Merci pour vos dons et pour l'aide apportée pour le conditionnement des denrées collectées en mairie.



Cette première collecte coordonnée par Pévèle Carembault a permis d'acheminer vers la Pologne 18 camions affrétés par la société Heppner.

Aujourd'hui, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts-de-France, avec l'appui du Conseil régional, conduit une opération de solidarité pour expédier des dons à destination de la Silésie, une région polonaise partenaire de la Région Hauts-de-France. Les envois de dons sont donc contrôlés, sécurisés et suivis.

Vous pouvez déposer vos dons (produits de première nécessité) en mairie, ils seront conditionnés et acheminés vers le lieu de stockage avant expédition.



Inauguration de la stèle Frédéric Guesdon

Le 26 Mars dernier a été inaugurée, au Calvaire de Bourghelles, la stèle Frédéric Guesdon en hommage au dernier vainqueur français de Paris-Roubaix en 1997.

Le champion cycliste sur route de la FDJ, 25 ans après sa victoire, est ainsi honoré par l'organisateur de l'Enfer du Nord.

Le breillien s'est déplacé pour l'événement en présence de Charlotte Lecocq, députée du Nord, Luc Foutry, président de la CCPC et Franck Sarre, maire de la commune.

Avec le soutien des amis de Paris-Roubaix et de son président François Doulcier, Bourghelles bénéficie d'une identification personnelle pour son secteur pavé (numéro 6), à l'instar de Cysoing avec Gilbert Duclos-Lasalle, ou Beuvry-la-Forêt avec Marc Madiot.

A l'issue de la cérémonie, le héros du jour a été accueilli avec l'ensemble des participants à la salle Nouveaux pour poursuivre la discussion autour du verre de l'amitié.

Concert de printemps

Après 2 années sans concert, celui du **2 avril** était très attendu ! Du « Gentleman cambrioleur » au « Boléro de Ravel », de Bébél à Charles Aznavour, ce fut un plaisir de retrouver l'harmonie « l'Avenir de Bourghelles » en « haut de l'affiche ».

Ce plaisir fut doublé par la participation de l'harmonie de Basècles, en Belgique.

Vous pourrez retrouver l'harmonie le **18 juin** pour fêter, un peu en avance, la fête de la musique.



Paris-Roubaix 2022

• Le soleil était bien présent pour accueillir les héroïnes de la **seconde édition féminine du Paris-Roubaix**, disputée le **16 Avril**.



En un peu plus de trois heures, **Elisa Longo Borghini** (TREK), championne d'Italie, a remporté la course en solitaire, après s'être détachée dans le secteur de Templeuve, à 30 km du Vélodrome. La belge Lotte Kopecky et la néerlandaise Luncinda Brand complètent le podium. La première française Victoire Berteau (COFIDIS), originaire du Douaisis, se classe 17^{ème}. Pour l'anecdote, la prime pour la ga-

gnante a été multipliée par 13 en six mois, passant de 1 500 à 20 000 euros. Bravo à toutes les femmes engagées sur l'épreuve qui ont emprunté courageusement les pavés du Nord avec une bonne dose de poussière.

• La **119^{ème} édition du Paris-Roubaix** a sacré **Dylan Van Baarle** en ce dimanche de Pâques au terme d'une journée marquée par de nombreux retournements de situation.



Les pavés étaient exceptionnellement secs pour accueillir, sous un soleil persistant, les 169 coureurs professionnels qui ont pris le départ.

L'historique de la mythique épreuve de l'Enfer du Nord retiendra qu'il s'agit de l'édition la plus rapide de Paris-Roubaix. Le néerlandais arrivé en solitaire au Vélodrome avec une moyenne de 45,7 km/h, succède à l'italien Sonny Colbrelli, vainqueur à l'automne dernier.

Le belge Wout Van Aert et le suisse Stephen Küng montent également les marches du podium. Le premier français Adrien Petit est 6^{ème}.

De nombreux spectateurs de Bourghelles et des environs se sont déplacés notamment sur les bords du secteur pavé « Frédéric Guesdon » pour encourager et applaudir les héros du jour.

Notre Géant Gilbert, accompagné d'Antoine de Baissy de Bachy, trônait fièrement au calvaire sous une musique d'ambiance qui a réjoui les passionnés venus souvent en famille.

Félicitations à l'ensemble du peloton.

Élections 10 et 24 avril

Les 10 et 24 avril, vous avez été nombreux. Les résultats de participation sont : **80,2% de participation au 1^{er} tour et 84% au second**, la commune comptant 1329 inscrits.

Ce fort taux de participation montre votre attachement à votre droit républicain.

Principaux résultats du 1^{er} tour :

Emmanuel Macron 39,22%; Marine Le Pen 19,85%; Jean-Luc Mélenchon 14,31%.

2nd tour : Emmanuel Macron 68,38%; Marine Le Pen 31,62%.

Des changements à l'accueil de la mairie

C'est après 11 années consacrées à accueillir les Bourghellois.es, à les renseigner avec le sourire, à gérer les activités périscolaires (cantine, garderie), l'état civil, les courriers d'invitation ... qu'Alice Lefebvre a choisi d'évoluer vers une structure plus grande, dans une ville thermale (Saint-Amand-les-Eaux) pour se consacrer à l'état civil.



Avant son départ, Alice s'est chargée de former sa remplaçante, Nathalie Raveschot qui travaillait déjà pour la commune dans le périscolaire. Nous souhaitons à toutes les deux, une belle nouvelle mission.

Médailles du travail et accueil des nouveaux habitants

Dimanche 1^{er} mai, M. le maire accompagné des enfants du conseil des jeunes et de l'équipe municipale, a accueilli les nouveaux habitants et les médaillés des 2 dernières années ainsi que le personnel communal.



Après les discours... et la première prise de parole en public de Salomé Vandemoëre, maire du conseil des jeunes, les récipiendaires ont reçu leur diplôme et cadeau.

La présentation de la commune et des différentes manifestations aux nouveaux bourghellois a été illustrée par la projection d'une courte vidéo.

Franck Sarre a ensuite remercié les agents communaux pour leur implication quotidienne.

Des brins de muguet ont été offerts à chacun!

Un moment convivial qui fut bien apprécié de tous !



Messages du BEF (Bourghelles En Fête)

« L'assemblée générale de l'association du BEF a eu lieu le 24 février dernier pour faire le bilan de l'année et présenter les comptes 2021 et les projets 2022. L'année 2021 a réalisé un petit bénéfice...

Nous remercions tous les bénévoles qui ont participé à la réussite des événements de l'année 2021.

- La guerre en Ukraine nous rappelle combien l'Europe en paix est fragilisée. Cela se passe à nos portes. Le BEF s'est associé à François Deboudt, ainsi qu'à la municipalité de Bourghelles pour proposer un bal folk avec le groupe « **Avis de tempête** » de François qui a joué bénévolement. Tout l'argent bénéficiaire sera entièrement reversé à la Croix rouge française qui vient en aide aux populations civiles, au plus près du conflit et auprès des réfugiés de guerre.

- En prévision de la braderie 2022 le dimanche 11 septembre 2022, nous sollicitons votre aide :
 - Nous cherchons des lots pour la tombola qui a lieu lors de la braderie : nous pouvons vous remettre une lettre de reçu de don pour une association de loi 1901. L'argent permet d'organiser le repas des aînés et le spectacle pour enfants.
 - Nous cherchons des « annonces » de commerçants, ou autre pour éditer un livret pour présenter les partenaires de l'évènement de la fête du village de Bourghelles, distribué auprès des habitants de Bourghelles. Cela peut concerner vous-mêmes, des voisins ou l'entreprise dans laquelle vous travaillez.

Notre adresse mail : bourghellesenfete59@gmail.com

Trésorier : Bernard Gérard Secrétaire : Dominique Lefebvre Vice Président : Pierre Watteeuw Présidente: Marion Cuvelier



- Comme nous vous l'avions annoncé, le **HUSH festival** programme une édition le **samedi 27 août**.

Les billets peuvent être déjà réservés sur Hello asso. Le site internet est ouvert; voici le lien avec l'annonce des groupes de musique :

<https://hushfestival.fr/>

Chef de projet : Simon Merlin »



Le fleurissement du village : une affaire de tous !

- Toujours soucieuse de l'embellissement du cadre de vie, la municipalité reconduit **le concours des quartiers fleuris**.



Après le quartier Albert 1^{er} en 2021, c'est le quartier Guillaume de Garlande qui a remporté la première place l'année dernière.

Pour faire gagner votre quartier, pas besoin de s'inscrire. Il suffit de fleurir sa façade ou son jardin visible de la rue, d'entretenir le trottoir et le fil d'eau... et s'il existe, l'espace végétal communal situé devant chez vous. Le jury effectue un passage par saison, d'avril à octobre, et note le fleurissement, la pertinence des variétés choisies, la préservation d'une haie ou la végétalisation d'une clôture, l'entretien des jardins et des abords.

- Dès les saints de glace passés, les plantations d'été viendront remplir les bacs de fleurs du village. Vous verrez également des pancartes sur les espaces verts qui identifieront les zones de **gestion différenciée**. Ainsi, les pelouses devant les bâtiments publics seront tondues très régulièrement alors que les agents techniques interviendront moins fréquemment sur les espaces enherbés situés plus en retrait pour ainsi préserver la biodiversité.

- Toujours en course pour la 3^{ème} fleur, la commune sera visitée courant juin par le jury régional du **label « Villes et villages fleuris »**. Ce ne sont pas moins de 62 critères qui seront notés. Cette démarche est au cœur de la réflexion communale. De plus, à partir du 1^{er} juillet 2022, **les produits phytosanitaires sont strictement interdits sur les terrains de sport et les cimetières, en plus de l'interdiction sur les espaces verts publics ainsi que pour les particuliers**, exceptés les produits de biocontrôle (loi Labbé).

Pour atteindre cet objectif, nous vous remercions de bien vouloir nettoyer régulièrement votre trottoir, et entretenir et désherber l'espace fleuri devant votre habitation. Cela ne vous prendra que quelques instants et soulagera le travail des employés communaux. Vous pouvez encore retirer une plaque « *Entretenu par nos soins* » en mairie, afin de marquer votre implication dans le fleurissement du village.

Un grand merci pour votre participation



École des Valettes

« L'école des Valettes à Bourghelles scolarise les enfants de la petite section (PS) au Cours Moyen 2^e année (CM2). Nous comptons actuellement 170 élèves répartis dans 7 classes.



A la prochaine rentrée, les élèves de TPS (nés en 2020) pourront également être accueillis dans la limite des places disponibles.

Si vous souhaitez de plus amples renseignements, ou prendre rendez-vous pour une inscription, merci de contacter l'école des Valettes au **03.20.64.53.21**, ou par mail : ce.0593602v@ac-lille.fr

Lors du rendez-vous, merci de vous munir du carnet de santé (vaccinations obligatoires à jour), du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Le directeur, Laurent Hoefman »

Théâtre à Bourghelles

Avec Juliette et la troupe de théâtre adulte Pétill'en Scène

Juliette recherche des comédiens amateurs pour participer à la création d'un spectacle.

Molière sera à l'honneur cette année !

N'hésitez pas à faire un essai !

Les répétitions ont lieu le mercredi de 19h à 21h, dans la salle associative, parking Jaurès.

Première présentation publique prévue le mercredi 29 Juin à 19h salle des fêtes de Bourghelles

Pour plus de renseignements, contacter Juliette Lemille à expulsetoi@gmail.com.



Nouveau à la médiathèque

BibliOdyssee : Des livres numériques qui s'adaptent à tous les lecteurs !

La Médiathèque départementale du Nord propose l'accès au site **BibliOdyssee** aux médiathèques du réseau Graines de Culture(s).

Chacun trouvera l'outil approprié pour l'aider dans sa lecture : taille de police ajustable, changement de police de caractère, réglette ou cadre de lecture, aide audio, segmentation phonémique ou syllabique, définition, aération du texte, ...



Plus d'informations sur le site : mediatheques.pevelecarembault.fr, rubrique « *Les actualités du réseau* » Demandez la création de votre compte dans votre médiathèque !

Les accueils de loisirs

Plusieurs familles nous ont fait part de leur souhait d'ouvrir un accueil de loisirs durant les vacances de Toussaint.

Un questionnaire a été envoyé à tous les parents de l'école des Valettes afin de connaître le nombre de demandes sur 1 ou 2 semaines.

Si vos enfants ne sont pas scolarisés sur Bourghelles, n'hésitez pas à communiquer vos besoins par mail auprès du secrétariat de la mairie.



En fonction de vos réponses, une demande d'ouverture de centre sera transmise au service Jeunesse de la CCPC.

Pour rappel, les inscriptions et le paiement des accueils de loisirs se font désormais uniquement via l'application **My Périsscoll**.

Les familles n'ayant pas encore créé leur compte ne pourront pas inscrire leurs enfants pour cet été !

Rendez-vous sur le site : portailfamille.pevelecarembault.fr

Aide à la recherche d'un emploi...

Vous êtes en difficulté pour trouver un emploi ?

M. Descatoire, habitant de Bourghelles, propose ses services pour vous accompagner bénévolement dans la recherche d'emploi, l'aide à la candidature et la préparation à l'entretien d'embauche, la rédaction de CV, la mise en valeur de vos compétences, la définition de votre projet personnel.

Si ce coaching individuel vous intéresse, déposez vos coordonnées en mairie et nous transmettrons votre dossier.



URBANISME :

évolutions de notre PLU

Trois évolutions de notre PLU sont en cours avant le passage dans quelques années à un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).



Les deux premières sont bien avancées. Elles ont reçu un avis favorable de la Haute Autorité Environnementale. Elles ont fait l'objet d'un examen conjoint avec les Personnes Publiques Associées (Collectivités voisines, le Département, la Région, la Communauté de communes, la Chambre d'agriculture, les services de l'Etat concernés, les instances du SCoT (Schéma de cohérence territoriale...) qui s'est conclu par des retours favorables.

- La modification simplifiée qui porte sur l'urbanisation d'un terrain communal de 6000m² au domaine des Aulnois fait l'objet d'une information à la population dans le cadre de la concertation. Un dossier est consultable en mairie du 2 mai au 30 juin 2022.
- La Déclaration de Projet pour la construction d'une nouvelle médiathèque fera l'objet d'une enquête publique prochainement. Une information sera diffusée dès que nous connaissons les dates d'ouverture au public.
- La troisième évolution consiste en une révision allégée pour permettre l'urbanisation d'une zone anciennement aménageable qu'il convient de requalifier en zone constructible. Ce dossier plus complexe impose une étude complémentaire demandée par la Haute Autorité Environnementale. Cette étude sera produite par un cabinet qualifié en juin. Suite à un résultat favorable, la procédure pourrait se poursuivre pour espérer aboutir vers le mois de novembre.



Les Compagnons de Gilbert de Bourghelles

« Le dimanche 5 juin prochain, l'association « Les Compagnons de Gilbert de Bourghelles » organise une 2^{ème} Ronde de Géants de la Pèvèle et d'ailleurs de 10h30 à 17h30 à Bourghelles.

Une quinzaine de Géants seront au rendez-vous de cette journée qui se vaudra familiale et conviviale.

Au programme de ces festivités :

- Montage et présentation des géants
- Cracheurs de feu
- Combats en armure
- Danses
- Conteur et marionnettiste
- Jeux d'antan
- Animations ludiques
- Paniers garnis
- Concours du plus beau déguisement médiéval et maquillages pour enfants
- Fanfare
- Rigodon général
- Etc...

Entrée gratuite

Nous vous attendons nombreux, place de la mairie de Bourghelles pour partager cet événement. »

Catherine Gérard, présidente des Compagnons de Gilbert de Bourghelles

Tél : 06 09 99 45 31

mail : bcgerard@orange.fr



Travaux d'aménagement des quartiers

- **Le chantier de la rue du Maréchal Joffre** s'est terminé fin février conformément au planning établi. Les derniers travaux ont concerné la pose des enrobés sur la chaussée qui a été complètement refaite et des enrobés colorés sur les trottoirs afin de bien différencier ces espaces totalement réservés aux piétons, des zones pavées prévues pour les stationnements. Enfin la signalétique verticale et horizontale ainsi que la pose de deux miroirs ont clôturé ces aménagements, afin de renforcer la sécurité des cyclistes venant en contre sens, des automobilistes et aussi des piétons. Une réflexion est en cours pour installer du mobilier urbain de type barrières avec balconnières fleuries pour embellir la rue et éviter des stationnements inadaptés.



Les retours des riverains semblent témoigner de leur grande satisfaction. Nous avons essayé de communiquer un maximum et échanger avec eux tout au long de l'exécution de ce chantier pour prendre en compte les difficultés et leurs attentes. Nous comptons beaucoup sur le comportement respectueux des usagers et riverains pour maintenir leur vitesse à 30 km/h, pour respecter les zones de stationnement et optimiser l'utilisation des places. Vous pouvez aussi participer au fleurissement par la pose de jardinières ou autres propositions. Nous sommes à votre disposition et à votre écoute pour accentuer le fleurissement de la rue.

- **Le chantier de la rue Albert 1^{er} et de la rue du 8 mai** est également terminé dans le même contexte et avec les mêmes principes que ceux évoqués ci-dessus. Il reste à installer la signalétique verticale et horizontale et surtout à aménager les espaces verts plus nombreux, mais la période est un peu délicate pour cela. Nous réaliserons dans un premier temps des travaux limités d'embellissements et procéderons à l'automne aux plantations définitives.



Nous espérons que ces aménagements sont aussi très appréciés des riverains. Nous invitons aussi les usagers et les riverains à respecter scrupuleusement les usages des différents espaces, le sens interdit de la rue Albert 1^{er} (des constats d'infraction nous ont encore été relatés) et la limitation de vitesse à 30 km/h.

Il faut aussi savoir que ces investissements ont été largement financés par la commune. Les aménagements des voiries communales ne sont pas couverts par des subventions. Seul le conseil départemental, que nous remercions, a décidé récemment d'aider les communes pour refaire les revêtements de chaussée. A ce titre nous avons bénéficié pour les trois voiries d'une subvention de 38 600 €.

Le service commun "Voirie" de Pévèle Carembault a assuré le suivi du chantier à la demande de la municipalité.

- **Au second semestre**, si tout se passe normalement, nous poursuivrons ces aménagements. **Nous terminerons les travaux de la rue Albert 1^{er}** sur la partie en double sens jusqu'aux dernières habitations. Dans un premier temps nous allons reprendre le projet pour affiner la réflexion sur les orientations, définir clairement les espaces et les matériaux retenus. Nous procéderons à l'établissement des plans et aux évaluations des coûts. Nous présenterons aux riverains les propositions et recueillerons leurs remarques et suggestions. Il faudra ensuite lancer un nouvel appel d'offres en espérant que les prix resteront acceptables. Enfin une fois l'entreprise retenue nous lancerons les travaux, ceux-ci ayant été budgétés sur cet exercice.

Parking rue Foch

Ce parking situé en face de l'atelier municipal en plein centre-ville, à quelques dizaines de mètres de la mairie, de l'église et pas très loin de l'école, doit, comme celui de la rue Jaurès, contribuer à enrichir l'offre de places de stationnement parfois

insuffisantes de notre place et éviter les stationnements ponctuels mais très gênants sur les trottoirs aux abords de la place. Il facilitera également le stationnement des riverains.

Les travaux d'aménagement viennent d'être attribués à l'entreprise TPRN. Ils devraient commencer vers la fin mai 2022. Les plaques en façade seront démontées pour offrir une plus grande visibilité depuis la route, les places de stationnement seront aménagées en pavés filtrants et pour partie engazonnées, des espaces de verdure et des plantations buissonnantes viendront agrémenter le lieu, dans la continuité du fleurissement actuel de la rue.

Nous vous invitons à intégrer cette nouvelle offre de parking dans vos déplacements en centre bourg.

Travaux d'assainissement et d'eau potable par le concessionnaire Noréade

Ces travaux étaient prévus depuis quelque temps, **la société Noréade nous a annoncé fin 2021 qu'elle venait de programmer un budget de 1 600 000 € pour notre commune.** Cette enveloppe est destinée à procéder à des travaux de lutte contre les inondations, de remplacement et de mise aux normes du réseau d'adduction d'eau potable et de réparation de la partie haute du réseau d'assainissement dans la rue Doumer. Elle permettra également de changer tout le réseau d'eau potable très ancien de la rue Poincaré. Enfin elle servira à revoir et transformer le réseau d'eaux usées depuis la station de refoulement située rue du 24 Août jusqu'à la rue Briand.

Comme vous le constatez, il s'agit de gros chantiers indispensables. Ils ont débuté le 9 mai par le bas de la rue Doumer pour une période de 2 à 3 mois. Puis ils se poursuivront rue Foch et rue du 24 Août, pour se terminer par la rue Poincaré.

Les riverains et les principaux usagers ont été invités à une réunion publique organisée le 9 mai pour expliquer et échanger sur l'organisation des travaux, les difficultés rencontrées et les solutions proposées. Comme nous l'avons fait pour les derniers travaux d'aménagements des quartiers, nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement de ces chantiers et des dispositions ponctuelles à prendre pour faciliter l'intervention de l'entreprise tout en tenant compte de vos propres préoccupations.

1 – RETRAIT DES MEMBRES DU SIDEN-SIAN

M. le Maire informe le conseil municipal que notre avis est sollicité pour le retrait du SIDEN-SIAN (Noréade) des territoires et compétences suivants :

- Commune de MAING pour la compétence « Eau Potable » (Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole)
- Commune d'Auxi-le-Château pour la compétence « Assainissement Non Collectif » (Communauté de Communes du Ternois)
- Communes de LIEZ et de GUIVRY pour la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie »
- Communauté d'Agglomération de Chauny Tergnier la Fère pour la compétence « Eau Potable »

Le conseil municipal, par 17 voix pour, accepte ces retraits.

2 – DÉCISION MODIFICATIVE

Dans le cadre des difficultés rencontrées par la Trésorerie pour recouvrer certaines créances et suite à l'émission de titres sur le budget principal de la commune, il nous est demandé de constater comptablement le risque lié à ces créances.

Suite à la réforme relative au régime de provisions, la Trésorerie nous demande de passer une dotation aux provisions pour créances douteuses avant la fin de l'année. L'absence de provision sera maintenant signalée sur l'état des anomalies comptables.

Cet état de dettes s'élève à ce jour à 307,50 € sur lequel un taux minimum de 15% doit être appliqué soit environ 47 €.

La comptabilisation des dotations aux provisions des créances douteuses repose sur des écritures semi-budgétaires par l'utilisation en dépenses de fonctionnement du compte 6817 (dotations aux provisions/dépréciations des actifs circulants) et une reprise en recette de fonctionnement au compte 7817 (reprise sur provisions).

Le conseil municipal, par 17 voix pour, accepte d'apporter au Budget Primitif 2021 les modifications reprises ci-dessus.

3 – SUPPRESSION DE L'EXONÉRATION DE DEUX ANS EN FAVEUR DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES À USAGE D'HABITATION

M. le Maire expose à l'assemblée les dispositions de l'article 1383 du code général des impôts permettant au conseil municipal de limiter l'exonération de deux ans de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation.

Il précise que la délibération peut toutefois limiter ces exonérations uniquement pour ceux de ces immeubles qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'Etat prévus aux articles L. 301-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation ou de prêts visés à l'article R.331-63 du même code.

M. le Maire précise que compte tenu de cette réforme, la commune peut s'opposer partiellement à l'exonération pour tous les nouveaux logements et doit prendre une délibération avant le 1^{er} octobre 2021 pour limiter le pourcentage d'exonération à 40%, 50%, 60%, 70%, 80% ou 90% de la base imposable. Il soumet cette proposition au conseil pour délibération.

Le conseil municipal, par 16 voix pour et 1 abstention, décide de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logements en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation à **40%** de la base imposable et charge M. le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux

4 – PARIS-ROUBAIX : POINT SUR LA STÈLE

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une proposition de l'association « Les Amis de Paris-Roubaix » pour installer une stèle en l'honneur de M. Frédéric GUESDON, dernier vainqueur français du Paris-Roubaix en 1997. Il propose de la positionner à la sortie du pavé au calvaire rue du 24 août en allant vers Wannehain.

Le choix de Bourghelles s'explique par le fait qu'il a rejoint le groupe de tête sur le pavé de Bourghelles.

Cette stèle coûte 1200 € et serait financée pour tiers par les Amis de Paris-Roubaix, la CCPC et la commune soit une participation d'un montant de 400 €. M. le Maire soumet cette proposition au conseil.

Le conseil municipal, par 17 voix pour, décide de participer à hauteur de 400 € pour l'acquisition d'une stèle en l'honneur de M. Frédéric GUESDON.

Synthèse du procès verbal du conseil municipal du 14 novembre 2021

1 – NOUVELLES ADHÉSIONS AU SIDEN-SIAN

M. le Maire informe le conseil municipal que notre avis est sollicité pour les nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN (Noréade). Le conseil municipal, par 17 voix pour, accepte ces adhésions.

2 – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PÉVÈLE CAREMBAULT (CCPC) : GROUPEMENT DE COMMANDES : RÉFECTION ET ABORDS DE CHAUSSÉE

La CCPC lance un nouveau groupement de commandes pour la réfection et les abords de chaussée. Le conseil municipal, par 17 voix pour, décide d'adhérer au groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif aux travaux de réfection des chaussées et abords de chaussées, d'autoriser M. le Maire à signer la convention constitutive de groupement de commandes et d'autoriser le représentant du coordonnateur à signer le marché

3 – CCPC : OCTROI D'UN FONDS DE CONCOURS POUR LE DÉSENVASEMENT DES FOSSÉS

M. le Maire rappelle que la CCPC souhaite participer par l'octroi d'un fonds de concours aux travaux de désenvasement des fossés de plaine et communaux. Cette enveloppe est calculée sur une base maximale de subvention de 4 € par mètre linéaire de fossé désenvasé, financé à 40% sur 8 ans.

Concernant la commune, cela représente 15 854 mètres linéaires soit une charge financière pour la commune de 63 416 € et une participation de la Pévèle Carembault de 25 366 € sur 8 ans soit 3 171 €/an. Pour bénéficier de ce fonds de concours, il est nécessaire d'autoriser M. le Maire à signer une convention qui régit les modalités d'octroi de cette aide.

Le Conseil municipal, par 17 voix pour, décide de solliciter un fonds de concours auprès de la CCPC pour le désenvasement des fossés et d'autoriser M. le Maire à signer une convention de fonds de concours avec M. le Président de la CCPC.

4 – ENGAGEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent.

5 – BUDGET : DÉCISION MODIFICATIVE

M. le Maire explique qu'il est nécessaire d'effectuer des modifications budgétaires. En effet, il y a lieu d'ajuster le chapitre 012 « charges du personnel » pour le règlement de la paie du mois de décembre 2021.

Il rappelle que la commune a dû faire face à des remplacements importants suite à un manque d'effectifs du personnel pour maladie, et renforcer le personnel périscolaire suite à la situation sanitaire. Ces recrutements ont occasionné des dépenses de personnel supplémentaires. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'apporter au Budget Primitif 2021 les modifications reprises ci-dessus.

6 – MARCHÉ RÉFECTION DE VOIRIE 2021 : ATTRIBUTION DE MARCHÉ

M. Alain DUTHOIT prend la parole pour présenter les résultats de l'appel d'offres du marché de réfection de voiries pour l'aménagement des quartiers rue Joffre et rues Albert 1^{er}/8 mai.

Au vu des critères de l'analyse, l'offre la mieux classée sur les critères financiers et techniques donc la mieux-disante est l'offre du groupement d'entreprises TPRN-TPBE. Ce marché correspond à un accord cadre à bons de commandes avec un montant minimum de commandes de 350 000 € HT (trois cent cinquante mille euros hors taxes) et un montant maximum de commandes de 600 000 € HT (six cent mille euros hors taxes) sur la durée du marché. A titre indicatif, le montant de l'offre TPRN-TPBE, basée sur le détail estimatif, document non contractuel, s'élève à 437 703,50 € HT soit 525 244,20 € TTC. M. le Maire soumet au vote l'attribution du marché à cette entreprise.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer le marché " Programme de réfection des voiries 2021 sur la commune de Bourghelles" au groupement d'entreprises TPRN-TBPE et autorise M. le Maire à signer le marché avec le groupement d'entreprises.

7 – CHAUFFAGE SALLE COMMUNALE

M. le Maire explique qu'il avait fait appel à un cabinet d'experts pour réaliser une étude thermique.

L'étude concernant le remplacement du système de chauffage de la salle polyvalente, menée par le bureau d'études « HDM Ingénierie » a abouti à trois propositions techniques :

- Un chauffage par centrale de traitement de l'air (CTA), qui occuperait la moitié de la salle de rangement, et dont les flux d'entrées et sorties d'air passeraient dans des gaines d'un diamètre important dans la grande salle et par des bouches dans la petite salle
- Un chauffage par pompe à chaleur, située à l'extérieur de la salle, avec diffusion par cassettes suspendues dans la grande salle et convertisseur avec bouches dans la petite salle
- Un chauffage par convecteur

Doriane WYTS intervient sur le fait que la salle n'étant pas isolée, il serait plus judicieux de commencer par engager des frais d'isolation avant d'installer le nouveau système de chauffage. M. le Maire précise que cet investissement sera programmé au prochain budget mais qu'il est nécessaire dans un premier temps de commencer les travaux de chauffage pour obtenir la subvention. Il soumet au vote le choix du prestataire pour ces travaux.

Le conseil municipal, par 6 abstentions et 13 voix pour, décide de choisir la société THELIA pour l'installation d'une pompe à chaleur pour un montant de 44.500 € HT soit 53.400 € TTC. A cela, il faudra ajouter des frais d'installation électrique avec la pose d'un disjoncteur.

Synthèse du procès verbal du conseil municipal du 20 janvier 2022

1 – ÉLABORATION DU PLU : POURSUITE DE LA PROCÉDURE PAR LA CCPC SUITE AU TRANSFERT DE COMPÉTENCE

M. le Maire rappelle que l'année dernière une délibération avait été prise pour transférer la compétence urbanisme à la CCPC. Toutefois, comme une procédure de révision du PLU était en cours, il est nécessaire de délibérer pour que la communauté de communes reprenne la procédure engagée.

La loi prévoit dans ce cas que la CCPC, une fois compétente, peut achever la procédure engagée par la commune avant la date du transfert de compétence. La CCPC doit néanmoins obtenir l'accord de la commune par le vote d'une délibération.

Le conseil municipal, par 16 voix pour, donne son accord à la CCPC pour la poursuite de la procédure d'élaboration du PLU engagée par la commune avant le transfert de compétence et autorise M. le Maire à signer les documents nécessaires au transfert des prestations d'assistance technique et juridique passées avec le cabinet AUDDICE URBANISME

2 – CONVENTION FOURRIÈRE LIGUE PROTECTRICE DES ANIMAUX

M. le Maire rappelle que les communes ont une obligation de service en matière de fourrière animale. Une convention nous lie à la Ligue Protectrice des Animaux pour permettre de récupérer les animaux errants sur la commune. Cette convention est arrivée à échéance, il est nécessaire de la renouveler pour deux ans soit jusqu'au 31/12/2023.

Le conseil municipal, par 18 voix pour, autorise M. le Maire à signer la convention de fourrière animale communale pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2023.

3 – MODERNISATION DE L'AÉROPORT DE LILLE-LESQUIN : ENQUÊTE PUBLIQUE

M. le Maire informe le conseil municipal qu'une enquête publique est ouverte jusqu'au 14 février 2022 pour le projet de modernisation de l'aéroport Lille-Lesquin. Il explique qu'il est nécessaire de délibérer sur la consultation de ce projet et la possibilité d'émettre des remarques.

Les principales caractéristiques du projet sont des mises aux normes de certaines infrastructures, la création d'un nouveau parking, la modernisation du terminal, la création de parking avions, l'aménagement d'un parvis paysager.

Les enjeux environnementaux du projet pour le territoire sont multiples : gaz à effet de serre, milieu naturel, eau, accessibilité, qualité de l'air, bruit, etc...

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de ce projet de modernisation de l'aéroport.

Après échanges et étude du dossier en séance, le conseil municipal se prononce en faveur de la modernisation et de la mise aux normes.

Par contre, le conseil se prononce contre l'agrandissement de cet aéroport au vu du manque d'informations concernant les impacts tant sur le plan de la santé que sur le plan environnemental.

En voici les principaux griefs:

- Bourghelles est concerné par le périmètre du PEB (Plan d'Exposition au Bruit) : il est fourni une carte du bruit actuel. Mais quelle serait la projection avec l'augmentation du trafic prévue ?
- De même, Bourghelles est concerné par l'augmentation des gaz dans l'air et sur le sol. Quels seront les impacts dans ce nouveau fonctionnement ?
- La création de parkings prévue entraîne une artificialisation des sols dans une zone de champs captants. Les parkings devraient être créés par la construction d'un (ou plusieurs) étage au-dessus de l'existant, en y ajoutant des ombrières couvertes de panneaux solaires.
- Pour diminuer le besoin de stationnements, il serait préférable de mettre en service dans un premier temps, des navettes routières pour limiter l'augmentation des véhicules dans une zone déjà très saturée.
- Cette création de navettes devrait s'accompagner d'un projet d'étude d'une ligne de métro/tram et de sa réalisation, permettant de diminuer les navettes routières
- Une amende dissuasive devrait être mise en place pour les contrevenants ne respectant pas un couvre-feu de 7h ou pour ceux qui ne respectent pas le couloir aérien afin de préserver le sommeil et la santé des habitants des communes voisines.
- Il faudrait aménager l'accès à la piste afin de permettre aux aéronefs de décoller plus tôt et d'avoir une altitude plus élevée pour survoler les riverains
- Les lignes ne pourront s'ouvrir qu'à condition que le même trajet en train soit d'au moins 3 heures.

4 – DIVERS

Logement rue Jaurès : M. le Maire précise que le logement rue Jaurès est maintenant terminé et prêt à la location. Il informe le conseil municipal qu'un membre du personnel communal serait éventuellement intéressé pour occuper ce logement. Il propose de déterminer un loyer pour permettre la location dès que possible. Après échange sur les prestations qu'offre ce logement, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de louer le logement rue Jean Jaurès pour un montant de 700 € mensuels.

Chauffage salle communale : M. le Maire annonce que le chauffage de la salle polyvalente sera mis en service ce vendredi 21 janvier. Il explique que l'isolation a été renforcée côté cuisine.

CCPC : futur projet de vidéo-protection : la CCPC nous a consultés pour connaître notre intention de développer ou pas la vidéo-protection sur la commune. M. le Maire souhaite avoir l'avis du conseil sur ce point : le conseil municipal, avec 16 pour et 3 absentions, est intéressé mais souhaite attendre l'étude pour se prononcer.

Recours antenne-relais : M. le Maire revient sur le dossier de recours concernant l'antenne-relais. Les requérants ont été déboutés par le Tribunal Administratif sur le fond et doivent régler des pénalités à hauteur de 3000 €. Ces derniers ont fait appel et la commune a l'obligation de prendre un avocat.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à désigner un avocat pour la suite de l'instruction du dossier.

Diminution de nos déchets : tous concernés !

Suite à l'augmentation des coûts de traitement et des volumes de déchets collectés, vous avez certainement remarqué une augmentation de la taxe des ordures ménagères. Au niveau des déchets, la loi prévoit la **diminution de 15% du poids des déchets ménagers et assimilés** collectés d'ici 2030 (loi AGECE anti-gaspillage pour une économie circulaire), ce qui représente sur notre territoire de passer de 753 à 691 kg/habitant/an, soit 4 000 tonnes de déchets évitées.

Pour atteindre cet objectif, Pévèle Carembault, qui a en charge la compétence « Gestion des déchets », a déployé un **Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (le PLPDMA)**. Ce programme, qui a fait l'objet d'une consultation publique en décembre 2021, se décline en plusieurs axes d'actions à réaliser.

Pour baisser le tonnage il nous faut :



- **Diminuer la quantité des ordures ménagères en réalisant un meilleur tri.**

L'analyse de notre sac poubelle montre que sur 186 kg/hab/an, 63 kg sont des déchets fermentescibles qui auraient pu être compostés et 31 kg sont des emballages et papiers qui auraient pu être recyclés.

- **Diminuer les déchets verts** : pratiquer le compostage à domicile (Rappel : des ateliers compostage sont organisés par la CCPC à l'issue desquels vous recevez un bac composteur gratuit), faire du mulching ou laisser des zones non tondues (pour favoriser la biodiversité).

- **Favoriser la consommation responsable** : Pévèle Carembault propose de nombreux ateliers « Zéro déchets » pour vous accompagner dans le changement de pratique face à la consommation, sur les thèmes de la cuisine zéro gaspi, le zéro déchet dans la salle de bains... Deux ateliers prévus à Bourghelles, informations et inscription sur le site de Pévèle Carembault

- **Diminuer les encombrants** : préférer le réemploi, les ressourceries...

Démarches d'urbanisme/Travaux

Depuis le **1^{er} janvier 2022**, les démarches d'urbanisme doivent être déposées directement sur le portail de l'urbanisme de la Pévèle Carembault.



Plus d'informations sur le site de la commune ou de la CCPC :

portailurbanisme.pevelecarembault.fr

Règles de bon voisinage

L'utilisation des outils bruyants (tondeuses, tronçonneuses...) :

- est autorisée du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h, et de 14h à 19h30,
- et les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- est TOLÉRÉE les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



4 juin
Fête des parents
5 juin
2 ^{ème} Ronde des géants
12 et 19 juin
Élections législatives
18 juin
Fête de la musique par l'Harmonie l'Avenir
25 juin
Fête de l'école et kermesse de l'Amicale Laïque
14 juillet
Fête nationale
27 août
HUSH Festival
2 septembre
Forum des associations
11 sept
Braderie

Carnet

Naissances

Marius HENRY né le 24/02/2022 chez Mme DESTREBECQ et M. HENRY

Hélène CAPILLIEZ née le 25/02/2022 chez Mme VANDEMEULEBROUCKE et M. CAPILLIEZ

Décès

Étienne CAULIEZ décédé le 13/01/2022

Claudine BAELEDE décédée le 01/02/2022

Josiane CRESPO décédée le 11/02/2022

Paul OLIVIER décédé le 18/02/2022

Germaine DESCATOIRE décédée le 15/04/2022

Fernand BRENARD décédé le 21/04/2022